

Un Bref Aperçu Historique et Théologique sur  
**l'Église Arménienne**



**Hratch Tchilingirian**

**Un Bref Aperçu Historique et Théologique sur  
l'Église Arménienne**

Un Bref Aperçu Historique et Théologique sur  
**l'Église Arménienne**

**Hratch Tchilingirian**

*traduit de l'anglais par*  
**Linda Keuchgerian**

**Diocèse de l'Église Arménienne Apostolique du Canada**  
**Montréal 1994**

**Par ordre de Son Éminence  
l'Archevêque Hovnan Derderian  
Primat du Diocèse de l'Église Arménienne Apostolique au Canada**

**Cette publication a été réalisée  
grâce à la donation généreuse de**

**M. et Mme Hagop et Araxi Kestekian**

**Copyright ©1994  
Tous droits réservés  
Diocèse de l'Église Arménienne Apostolique au Canada**

# HISTOIRE

L'Église<sup>1</sup> fut fondée par Jésus-Christ<sup>2</sup>.

Selon la tradition, deux de ses apôtres St. Thaddée<sup>3</sup> et St. Barthélemy<sup>4</sup> dans la seconde moitié du 1er siècle, furent les premiers prédicateurs de l'Évangile en Arménie, et y jetèrent les premiers germes de la foi chrétienne. Deux siècles plus tard, le terrain étant déjà prêt, St-Grégoire L'Illuminateur<sup>5</sup>, en 314<sup>6</sup>, baptisa le roi Tiridate III ainsi que toute la famille royale, et le Christianisme fut proclamé religion d'État. L'Église est officiellement établie.

---

1. *Église* (Օկեղեցի du grec Ekklesia) littéralement signifie *assemblée, rassemblement, réunion* pour un but commun, i.e. pour adorer Dieu et entendre Ses paroles. Cf. Նոր Բաղգիրք Հայկազնան Լեզուի, հատոր Ա. (Նրեւան, Նրեւանի Համալսարանի Հրատարակչություն, 1979), էջ 651; aussi Arch. Khoren Narbey, *Une Cathéchisme d'Instruction Chrétienne, d'après la Doctrine de l'Église Arménienne*, (New-York : Diocèse de l'Église Arménienne, 1964), p. 75. "L'Église Chrétienne est l'Assemblée des élus de Dieu appelés à garder Sa parole et accomplir Sa Volonté et son oeuvre sur la terre et dans le royaume des cieux" Thomas Hopko, *Doctrine*, (l'Église Orthodoxe en Amérique, 1981). p. 123.

2. Matthieu 16:18, "... C'est sur cette pierre que je bâtirai mon Église ..." Aussi la Grande Commission (Matthieu 28:19-20) "Allez donc faire des disciples de toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tous les commandements que je vous ai donnés. Et maintenant, moi, je serai avec vous toujours, jusqu'à la fin du monde." Voir aussi Pentecôte, Acte 2 et op. cit., Narbey, pp. 75-76.

3. Jean 14:22-24. Mission en Arménie 35-43 A.D. Cf. Malachia Ormanian, *The Church of Armenia*, trad. G.M. Gregory (New-York, St. Vartan Press, 1988), p. 5.

4. Jean 1:43-51, Mission en Arménie 44-60, A.D. *ibid.*

5. Bien que 301 est officiellement acceptée comme date de la conversion, "des

St-Grégoire, le premier grand évêque de l'Église Arménienne, fonda à Vagharchapat (Etchmiadzin)<sup>7</sup> l'Archevêché Suprême de la nation. Il est appelé l'Illuminateur parce qu'il "illumina la nation avec la lumière de l'Évangile."<sup>8</sup>

La Christianisation de l'Arménie détermina radicalement le cours de son histoire<sup>9</sup>. La nation arménienne embrassa la religion du Christ sur sa propre terre, là où le Fils de Dieu lui-même était "descendu" (Etchmiadzin). Jésus ne fut pas seulement le Sauveur des Juifs, mais aussi celui des Arméniens. Comme la foi nouvelle approfondissait ses racines dans la vie de la nation le besoin d'un alphabet arménien se faisait de plus en plus pressant. Jusqu'alors le Grec et l'Assyrien étaient les langues utilisées dans les services de l'Église, à défaut de lettres arméniennes; ceci posait

---

recherches récentes par d'éminents savants (H. Manandian, G. Garitte et B. Ananian) ont démontré que 314 était la date [réelle]" Arch. Tiran Nersoyan, *Summary Topics of Armenian Church History* (New Rochelle: St-Nersess Armenian Seminary, 1986), p. 3.

6. St-Grégoire (c. 240-325 A.D.) était un descendant d'une famille noble de Parthe et il fut éduqué comme chrétien à Cappadocie. Il fut consacré évêque par Léontius, le métropolitain de Césarée, comme le premier évêque d'Arménie. L'origine de la tradition liturgique et sacramentale arménienne lui est attribuée. St-Grégoire commença son activité missionnaire pendant la première décennie du 4<sup>e</sup> siècle, alors qu'il était un laïque. Pour plus d'information à ce sujet, voir Agathange, *Histoire des Arméniens* [en arménien] (Tbilisi, 1914), p. 782.

7. *Etchmiadzin* signifie littéralement "l'Unique conçu descendit". D'après la tradition, St-Grégoire aperçut dans une vision, le Christ qui lui indiqua l'endroit où il devait construire son Église, la première Église Arménienne. D'après les trouvailles archaéologiques, l'emplacement actuel de la Cathédrale d'Etchmiadzin est justement à cet endroit où St-Grégoire bâtit une édifice sur un sanctuaire païen. Avant cette construction, il avait déjà fondé un sanctuaire chrétien à Achtichat, dans le Taron.

8. Op. cit. Ormanian, *The Church of Armenia*, p. 10.

9. David Marshall Lang, *The Armenians*, (London: Unwin Paperbacks, 1988), p.47.

bien des difficultés pour les fidèles. St. Mesrob Machdotz<sup>10</sup>, après de longues labeurs et recherches, créa l'alphabet avec la collaboration du Catholicos Sahag<sup>11</sup>. Aussitôt après St. Mesrob et St. Sahag, aidés par un groupe de disciples<sup>12</sup> se mirent à l'oeuvre et achèveront bientôt la traduction en arménien des Saintes-Ecritures<sup>13</sup>. Vinrent ensuite les textes bibliques, théologiques et liturgiques des Pères éminents de l'Église. Dans l'histoire de l'Arménie cette époque si

---

10. St-Mesrob Machdotz (355-439 A.D.) naquit dans le village de Hatzegyats dans le Taron, en Arménie. Après une éducation bien en règle en Arménie, il poursuivit ses études à Antioche où il apprit le Grec, l'Assyrien et le Persan. De retour en Arménie, il travailla comme secrétaire dans le palais royal. En 394, il quitte son emploi et devient moine; finalement il sera consacré prêtre. On lui attribue aussi le crédit d'avoir collaboré à la formation des alphabets géorgien et albanais.

11. St-Sahag (348-438 A.D.) naquit en Césarée. Il était le fils unique du Catholicos Nersess le Grand, à qui il succéda en 386. Il avait fait ses études en Césarée et Byzance. En plus de son rôle important dans l'invention de l'alphabet, il est aussi le grand organisateur de l'Église; il fonda plusieurs centres d'éducation pour le développement d'une riche Tradition.

12. Ce groupe des associés de Mesrob et Sahag est aussi connu sous le nom de Saints Traducteurs (Սուրբ Թարգմանիչք) .

13. Basé sur la première édition imprimée de la Bible (Amsterdam 1666, publiée par Voskan Vardapet d'Erevan). Les canons de l'*Ancien Testament* de l'Église Arménienne sont comme suit: 1. la Genèse, 2. l'Exode, 3. le Lévitique, 4. les Nombres, 5. le Deutéronome, 6. Josué, 7. les Juges, 8. Ruth, 9. I Rois, 10. II Rois, 11. III Rois, 12. IV Rois, 13. les Chroniques I, 14. les Chroniques II, 15. Ezdras I, 16. Ezdras II, 17. Néhémie, 18. Tobie, 19. Judith, 20. Esther, 21. Job, 22. le Livre des Psaumes, 23. les Proverbes, 24. l'Ecclésiastique, 25. la Cantique des Cantiques, 26. la Sagesse de Solomon, 27. la Sagesse de Sirach, 28. le Livre d'Isaïe, 29. Jérémie, 30. les Lamentations, 31. Baruch, 32. Ezéchiel, 33. Daniel, 34. Osée, 35. Joël, 36. Amos, 37. Abdias, 38. Jonas, 39. Michée, 40. Nahum, 41. Habacuc, 42. Sophonie, 43. Aggée, 44. Zacharie, 45. Malachie, 46. Machabées I, 47. Machabées II, *Nouveau Testament*: 1. Matthieu, 2. Marc, 3. Luc, 4. Jean, 5. Les Actes, 6. les Romains, 7. les Corinthiens I, 8. les Corinthiens II, 9. les Galates, 10. les Ephésiens, 11. les Philippiens, 12. les Colossiens, 13. les Tessaloniens I, 14. les Tessaloniens II, 15. Timothée I, 16. Timothée II, 17. Tite, 18. Philémon, 19. les Hébreux, 20. Jacques, 21. Pierre I, 22. Pierre II, 23. Jean I, 24. Jean II, 25. Jean III, 26. Jude, 27. l'Apocalypse.

importante est connue sous le nom de "Siècle d'Or". "Tout ce labeur spirituel et intellectuel mit son cachet indélébile sur la destinée du peuple et de l'Église arménienne pour les siècles à venir. [St-Mesrob et St-Sahag, leurs disciples et collaborateurs] jetèrent les fondements de la culture arménienne proprement dite, sous le haut patronage du roi Vramshabouh (389-415)... Ce fut une période d'une activité intense et d'un développement rapide pour l'Église, une période très importante pour sa consolidation et sa nationalisation."<sup>14</sup>

Parmi les évènements les plus significatifs dans l'histoire du Christianisme arménien il faut citer la bataille d'Avairä. Vers le milieu du V siècle l'Arménie se voit obligée de faire face aux pressions du roi perse Yazdegerd II. Celui-ci avait promulgué un édit ordonnant les arméniens à renier le Christ et se convertir au Mazdéisme<sup>15</sup>. Ceux qui voulaient rester fidèles à Jésus-Christ refusèrent de renoncer à leur foi et finalement, en l'an 451, sous le haut commandement de Vartan Mamikonian, les arméniens livrèrent une bataille inégale contre la toute puissante armée perse pour préserver leur foi et leur intégrité. Yeghicheh, l'historien occulte qui a écrit l'**Histoire de Vartan et la Guerre Arménienne**, démontre la profondeur de cette foi dans un dialogue entre l'ambassadeur perse Tenchabush et le prêtre Ghévont "... le Christ, le vrai Dieu vivant, Lui-même donateur de vie devint, avec Sa volonté bienfaisante, le guérisseur des corps et âmes et Lui-même endura les souffrances

---

14. Op. cit. Nersoyan p. 8.

15. Le Zoroastrisme était la religion dominante de la Perse particulièrement pendant la dynastie Sassanide (211-640 A.D.). C'est un système d'une doctrine religieuse attribuée à Zoroastre. Il enseignait que le monde était créé par un "seigneur sage" avec l'aide de son Esprit et de six autres esprits divins ou des attributs de dieu. Ces esprits luttent contre le Mauvais Esprit, qui, à son tour, est secondé par six autres esprits et essaye de séduire l'homme vers le mal.



et tortures pour guérir la race humaine ... Il nous accorda une seconde naissance sans douleurs et afflictions”<sup>16</sup>. Vartan tomba sur le champ de bataille d’Avarair et les arméniens perdirent la guerre et les trente années qui suivirent furent une période d’oppression et de résistance jusqu’à 484. C’est alors que le roi perse Peroz rebroussa le cours de la politique de son Empire et signa un traité de tolérance religieuse avec le chef militaire arménien Vahan Mamikonian<sup>17</sup> et reconnut officiellement l’établissement de l’Église. Ce fut le traité historique de Nuarsak.

Dans les siècles à venir une riche tradition se développa dans l’histoire de l’Église Arménienne<sup>18</sup>. La liturgie, les canons, le calendrier et autres disciplines de l’Église furent embellis et formalisés. Des textes liturgiques, des écrits hagiographiques et exégétiques, des oeuvres théologiques et historiques furent écrits par plusieurs pères de l’Église. Parmi les plus remarquables sont Hovhannes Mandakouni (Homélie), Vrtanes Kertogh (Sur les Iconoclastes) Kosrovik Targmanitch (Traité christologique) Hovhannes Imastaser (Contre les cultes), Khosrov Antzevatsi (Commentaire sur la liturgie divine), Nerses Lambronatzi (Exposition de la liturgie divine), Grigor Narekatzi (Livre de prières) et plusieurs autres.

---

16. Yeghisheh, *History of Vartan and the Armenian War*. Trad. Dikran Boyadjian, (New-York; The Delphic Press, 1952) p. 110.

17. Vahan Mamikonian était le neveu de Vartan.

18. L’Empire Perse (430-634) et plus tard la domination Arabe (654-851); au IX<sup>e</sup> Siècle (885) il y eut le Royaume indépendant des Bagratides en Arménie, néanmoins il prit fin en 1079. Dans le Royaume Médiéval de Cilicie ou Petite Arménie, il y eut une entité indépendante de la fin du XII<sup>e</sup> Siècle jusqu’à 1375. Une grande partie des arméniens furent massacrés par les turcs depuis la fin du XIX<sup>e</sup> Siècle jusqu’au début du XX<sup>e</sup>. Les arméniens ont également souffert sous la domination russe, commençant en 1893 et continuant jusque vers 1980.

St-Nerses Chnorhali, Le Gracieux (1100-1173) est, sûrement, l'un des pères les plus éminents de l'Église Arménienne. En plus de ses écrits théologiques et spirituels il est connu comme la **“figure oecuménique par excellence”** de l'histoire de l'Église Arménienne. Ses négociations continues avec l'Empereur Byzantin Manuel I Comnenus (1143-80), pour la réunion des Églises Arménienne et Byzantine constituent une des pages les plus brillantes dans l'histoire des relations entre ces deux Églises.<sup>19</sup>

Un autre père religieux qui eut une influence durable sur la théologie arménienne et sa pensée religieuse est, sans doute, St-Grégoire de Datev (1346-1409). En tant que défenseur acharné de l'orthodoxie arménienne, il est surtout connu pour sa polémique avec les missionnaires romains — les frères Dominicains et Franciscains — et les 'Romaniseurs' Arméniens qui s'efforçaient de soumettre l'Église Arménienne à l'influence et l'autorité de l'Église de Rome.

En évaluant l'histoire et le rôle de l'Église Arménienne, l'Archevêque Aram Kechichian décrit au mieux le rapport entre la foi arménienne et l'histoire. “Confesser le Christ est devenue la quintessence de notre histoire. L'histoire de l'Église Arménienne sous toutes ses manifestations, succès, ses luttes et conflits est, au sens le plus achevé de ce terme, l'histoire de confesser, proclamer Jésus-Christ en actions ... Les multiples domaines de notre vie ont tous été touchés par le pouvoir transformateur de Jésus. La culture arménienne en particulier, avec sa profondeur spirituelle et son dynamisme transcendant a fourni à l'Église des idées créatives et de nouvelles perspectives et horizons afin de pouvoir intégrer le Christ à l'**ethos** de la nation.”<sup>20</sup>

---

19. Karekin Vardapet Sarkissian. *A Brief Introduction to Armenian Christian Literature* (London: The Faith Press, 1960), p. 45.

20. Aram Keshishian, *The Witness of the Armenian Church in a Diaspora Situation* (New York: Prelacy of the Armenian Apostolic Church, 1978), p. 53.

## LA FOI DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

La foi de l'Église Arménienne est transmise à travers la Sainte Tradition de l'Église, i.e. la vie continue de l'Église depuis le temps de Jésus-Christ jusqu'à nos jours.<sup>21</sup> La Bible, le culte et la liturgie, les écrits des Pères de l'Église, les assemblées, les saints et les canons, l'art et les rites religieux — tout ceci organiquement relié ensemble — constitue la Sainte Tradition de l'Église.

Cette foi est formulée dans le Credo<sup>22</sup> de l'Église Arménienne qui, à son tour, définit la raison d'être<sup>23</sup> de l'Église et détermine les paramètres de son **modus operandi**<sup>24</sup>.

---

21. *Tradition* avec une majuscule T ne devrait pas être confondue avec *tradition*, i.e. des coutumes et conventions, etc.

22. Le Credo de l'Église est la déclaration formelle de sa foi et croyance — exprimées dans le formulaire de Constantinople. Les dogmes et préceptes de l'Église Arménienne sont basés sur les déclarations du premier des *Conseils oecuméniques* de l'Église — *Nicée*, en 325 A.D. a défini la divinité du Fils de Dieu; à *Constantinople*, en 381 fut définie la divinité du Saint-Esprit; à *Ephèse*, en 431, Jésus-Christ fut défini comme la Parole Incarnée et Marie fut déclarée *Théotokos* (Աստուածածին). Des Conseils "Oecuméniques ultérieurs", acceptés par les Églises Byzantines et Romaines, définirent d'autres sujets théologiques — Chalcedoine 451, Constantinople II 555, Constantinople III 680, Nicée II 787 — Toutefois, ils ne sont pas officiellement reconnus par l'Église Arménienne. Néanmoins, la décision du Conseil de Nicée II (787) — soutenir la vénération des saintes icônes — est tout à fait conforme à la Tradition déjà clairement articulée par le Catholicos Vrtanes Kertogh au VII Siècle.

L'Église Arménienne professe sa foi dans le contexte de son culte. Théologiquement, ce que l'église croit, elle prie.<sup>25</sup> Par conséquent, le culte et la liturgie de l'Église Arménienne constituent la source principale pour l'enseignement de sa foi. D'autre part, l'histoire, i.e. la Tradition définit et formule les "articles de la foi" et les transmet d'une génération à l'autre.

---

23. "Raison d'être". Toute organisation, que ce soit religieuse ou séculaire, a une "raison pour exister" qui définit sa mission et ses actions. Dans le cas de l'église, cette "raison" est quelquefois modifiée ou compromise pour des raisons autres que sa responsabilité principale. Bien que, due aux récents développements historiques la préservation de l'identité ethnique soit devenue une part de la Mission de l'Église Arménienne, toutefois, elle ne peut devenir sa raison principale. "Une église dont la fonction est de maintenir l'identification ethnique perd le caractère de la véritable "Église de Dieu". Pour une discussion théologique à ce sujet, voir John Meyendorff, *Catholicity and the Church*. (Crestwood: St. Vladimir's Press, 1983), pp. 46-47.

24. "Modus operandi". Le principe opératif d'une église est sa foi (sa morale). Son *modus operandi* est basé sur la compréhension de l'église, de la société et, réciproquement de soi-même. L'église regarde la société de la perspective d'un système *eschatologique*. L'église parle des choses qui sont à venir. Théologiquement, l'église est sur cette terre et pourtant pas de ce monde. Ainsi le bonheur personnel ne dépend pas de la société, per se, mais finalement il se retrouve dans une "société" eschatologique, des derniers jours, comme il est écrit dans les Écritures. (Basé sur des notes prises à une Conférence donnée par Arch. Tiran Nersoyan, le 3 février 1988, au Séminaire St-Nersess, New Rochelle, N.Y.). Dans un contexte socio-culturel H. Richard Niebuhr explique peut-être au mieux la tâche et le but de l'église, que nous pouvons aussi bien appliquer à l'Église Arménienne : "Les [églises] cherchent éternellement à associer la paix avec la prospérité, la justice avec l'ordre, la liberté avec le bien-être, la vérité avec la beauté, la vérité scientifique avec le bien moral, la compétence scientifique avec la sagesse pratique, la sainteté avec la vie, et tout ceci avec tout le reste." (voir H. Richard Niebuhr, *Christ and Culture*, (New-York : Harper Torchbooks, 1951) pp. 38-39.

25. *Lex orandi est Lex credenti et agendi*, (Latin) "La règle de la prière est la règle de la foi et de l'action". Cette règle si simple est l'essence de la théologie liturgique. Selon la compréhension patristique, "L'homme de la prière est le vrai théologien; le vrai théologien est l'homme de prière".

L'Église Arménienne croit en **un seul Dieu**, le Père Tout-puissant, qui est le **Créateur** du Ciel et de la Terre, de toutes les choses visibles et invisibles. **L'Humanité (mâle et femelle)**<sup>26</sup> est créée à la ressemblance<sup>27</sup> et à l'image de Dieu, et comme telle, est une créature spéciale. Toutefois, à cause de la Chute de l'homme, **le péché**<sup>28</sup> entra dans le monde.

L'Église croit en **Jésus-Christ**, "le **Fils unique** engendré par le **Père**, qui descendit du ciel", fut **incarné**, naquit de la **Vierge Marie** par le Saint-Esprit. Il devint homme, fut **crucifié** pour nous, **souffrit** et fut **enterré**. Il **ressuscita** des morts le troisième jour et **remonta** au ciel, s'est assis à la droite de son Père d'où **Il reviendra** avec gloire pour **juger** les vivants et les morts.

L'Église Arménienne croit au **Saint-Esprit**, parfait et non-créé qui procède du Père et qui, ensemble avec le Père et le Fils, est adoré et glorifié. Le Saint-Esprit parla aux **prophètes** et **apôtres**, descendit dans le Jourdain, témoignant le **Baptême** du Christ.

---

26. Le mot *Ish* et *Ishah* en hébreu sont le masculin et féminin du même mot "humain". Une discussion complète à ce sujet se trouve dans la Genèse 1-11; A Commentary par Claus Westermann, (Minneapolis : Augsburg Publishing House, 1987), pp. 201-208. S. Verhovskoy écrit, "La pensée profonde de la Genèse consiste dans l'indissolubilité de l'homme et de la femme ... au moment même de la création. Dieu créa non pas un seul homme mais deux, dans une association et dépendance mutuelles". Pour une discussion théologique à ce sujet voir Serge Verhovskoy, "Creation of man and the Establishment of the Family in the Light of the Book of Genesis, St. Vladimir's Theological Quarterly 8:1/64, pp. 5-30.

27. Théologiquement, à l'*image* de Dieu signifie partager les attributs spirituels de la divinité. La *ressemblance* est le potentiel des humains de devenir comme Dieu, à travers Sa Grâce. D'un point de vue théologique, le développement et la croissance humains forment un processus continu dans la vie.

28. Le mot *Péché* dans le grec original (*hamarthisia*) signifie "manquer le point", l'échec à devenir ce qu'on devrait être, et faire ce qu'on devrait faire.

L'Église Arménienne est **Une**<sup>29</sup>, **Sainte**<sup>30</sup>, **Apostolique**<sup>31</sup> et **Catholique**<sup>32</sup>.

Elle croit en un seul **baptême**<sup>33</sup>, avec la **repentance** pour la **remission** et le **pardon** des péchés. Au jour du dernier jugement, le Christ appellera tous les hommes et toutes les femmes qui se sont repentis, à la **vie éternelle** en son **Royaume Céleste** qui est infini. Le Christ triompha de la mort avec la sienne et **sauva** ainsi l'humanité entière.

---

29. **UNE** (ւի) : l'Église est une, parce que le Christ fonda *une* église. Il ne peut exister qu'une seule Église, non pas plusieurs. Comme telle, l'Église est indivisible.

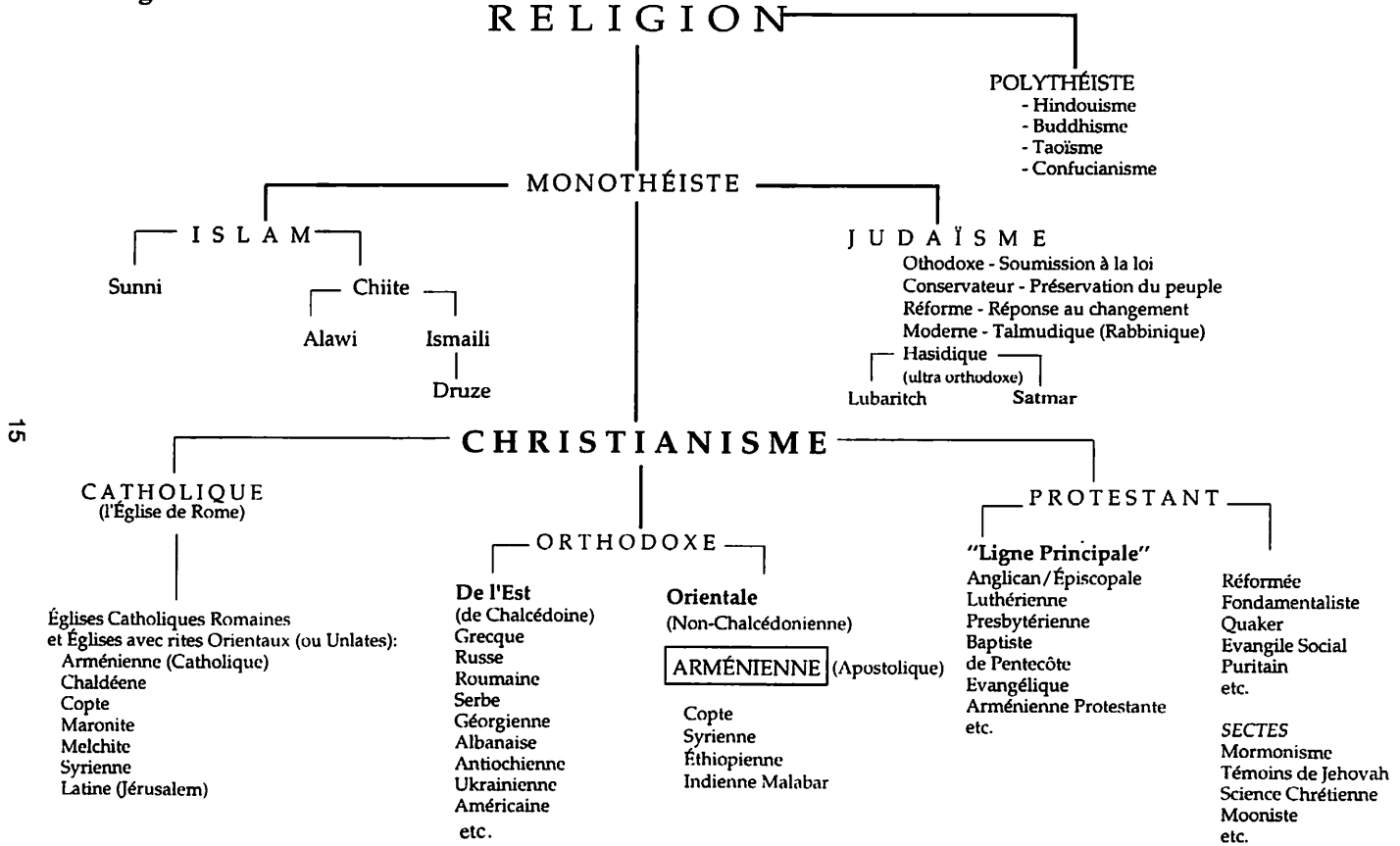
30. **SAINT** (սուրբ) : La sainteté de l'Église vient de Dieu. Comme écrit T. Hopko, "Les membres de l'Église sont saints dans la mesure où ils vivent en communion avec Dieu ... Dans l'Église sur terre, les hommes participent à la sainteté de Dieu. Le péché et les erreurs les séparent de cette divine sainteté, ainsi que de l'Unité Divine. Donc, les membres terrestres et les institutions de l'église ne peuvent être identifiés à l'Église comme étant saints".

31. **APOSTOLIQUE** (Առաքելական) : Le terme *apostolique* traditionnellement affirme l'établissement de l'Église Arménienne par les apôtres St. Thaddée et St. Barthélemy. Toutefois, il ne doit pas oublier le fait que le mot implique une mission, celle d'être envoyé pour accomplir une tâche. "Comme Jésus était envoyé par Dieu, ainsi le Christ Lui-même choisit et envoya ses apôtres". Il dit, "comme le Père m'envoya, ainsi je vous envoie ... recevez donc le Saint-Esprit". Ainsi que les apôtres furent envoyés par le Christ pour prêcher la parole de Dieu, l'Église, (i.e. ses membres sur terre), est également *envoyée* (առաքել) par Dieu pour témoigner de Son Royaume, pour garder Sa *Parole*, pour accomplir Sa volonté et Son oeuvre sur cette terre. Cf. Thomas Hopko, *Doctrine* (New York : OCA, 1981), pp. 123-128.

32. **CATHOLIQUE** (Ընդհանրական կամ կաթողիկէ) - Le catholicisme de l'Église implique l'universalité à travers les temps et l'espace. Le terme *catholique* ne devrait pas être confondu avec l'Église Catholique Romaine.

33. Les sacrements importants de l'Église Arménienne sont : le *Baptême*, la *Confirmation*, la *Confession*, la *Sainte-Communion*, le *Mariage*, l'*Ordination*, les *Saintes Huiles*. Sacrement (Khorhoort) signifie *mystère*, i.e., quelque chose qui ne peut être expliquée par les "termes humains". St. Paul emploie le mot *mystère* pour expliquer le désir qu'a Dieu de nous sauver, renouveler et unir toutes choses en Jésus-Christ. Dans tous les sacrements de l'église il y a la présence mystique de Jésus et c'est le Christ Lui-même qui officie à travers la personne du prêtre. Les sacrements sont les *signes* visuels qui donnent grâce et bénédiction à la personne qui les reçoit.

Figure 1



Les dogmes de l'Église Arménienne sont basés sur ces "articles de foi".

L'Église Arménienne appartient à la famille Orthodoxe des églises<sup>34</sup>. (voir fig. 1). Elle est aussi connue sous le nom de **l'Église Apostolique Orthodoxe d'Arménie**. (Հայաստանեայց Առաքելական Ուղղափառ Եկեղեցի)<sup>35</sup>.

---

Pour une discussion plus détaillée sur les sacrements de l'Église Arménienne, voir Garabed Kochakian, *The Sacraments: The Symbols of our Faith*, New York : Diocese of the Armenian Church, DRE, 1983) Bp. S. Kaloustian, *Saints And Sacraments*, (New York, Diocese of the Armenian Church, ACYOA, 1964), pp. 37-58. Ainsi que op. cit. Ormanian, *The Church of Armenia*, pp. 114-117. Pour une vue historique et une étude des Sacrements de l'Église Arménienne, voir F.C. Conybeare, *Rituale Armenorum*, (Oxford : Clarendon Press, 1905).

34. En général, le Christianisme est divisé entre les églises de l'Est, et de l'Ouest. Les rapports entre Byzance (Est) et Rome (Ouest) se détérièrent graduellement. Vers les années 860 un schisme commença à prendre forme pendant le règne du Patriarche Photius. Plus tard, en 1054, des anathèmes furent prononcés des deux côtés (le Patriarche Michael et le Cardinal Humbert), ce qui dura pendant des siècles. En 1204, lorsque les Croisés prirent Constantinople, le schisme devint final. (En 1965, juste après Vatican II, les anathèmes furent levés mutuellement). Les différences et désaccords théologiques essentiels entre l'Église d'Orient (y compris les Arméniens) et celui de Rome (catholique) sont comme suit : *Filioque* (les Catholiques : le Saint-Esprit vient du Père et du Fils; l'Orient : le Saint-Esprit vient du Père seulement; la *suprématie papale* (l'Orient : le pape est premier seulement à titre honorifique et dans le service de l'Église; les Catholiques : le pape est le vicaire du Christ); *l'infailibilité papale* (Orient : "Conciliaire", Catholiques : "Monarchique"). Il y a aussi d'autres différences mineures comme, par exemple, les lois du jeûne, du pain sans levain à l'Eucharistie (Ouest), la manière de conférer la Confirmation, le célibat du clergé, le divorce (interdit à l'Ouest), le Purgatoire (en Orient on ne l'enseigne pas), l'Ouest a une approche "scholastique", et l'Orient une approche "mystique".

**Christologie** — La différence principale entre les Églises Orthodox Arménienne et Byzantine se trouve dans leur Christologie. Arch. A. Kechichian écrit, "la Christologie de l'Église Arménienne est fondamentalement en accord avec l'École Théologique Alexandrine. En fait, la formule Cyrillique de "Une Nature de la Parole Incarnée" constitue la base fondamentale de sa Christologie. [On devrait noter que] premièrement, dans la Christologie Arménienne, une Nature n'est jamais traduit comme chiffre *numérique*, mais toujours comme *unité indivisé*. Ceci est d'importance cruciale [pour l'Église Arménienne] particulièrement en ses aspects anti-Euthychéens et anti-Chalcédoniens. Deuxièmement, le terme "nature" (*ousia*, en Arménien *bnut' lun*) est employé dans la littérature théologique arménienne en trois sens différents: a) comme essence, une notion abstraite,



b) comme substance, une réalité concrète, c) comme une personne. Dans le contexte de Christologie anti-Chalcédonienne, "une nature" est employé dans le sens d'une personne: "une personne, composée de deux natures" op. cit. Kechichian, pp. 58-59.

Toutefois, en 1990, les théologiens et représentants officiels des deux Églises, Orientale et de l'Ouest — après des années de dialogues et de consultations — formulèrent un accord officiel énonçant que leur compréhension théologique, particulièrement leur Christologie, est "Orthodoxe". La formulation fait appel à l'unité et à la communion des Églises d'Orient et de l'Ouest, et comme tel, le document est envoyé aux chefs des Églises respectives pour une approbation officielle. Pour le texte de la Formulation Commune voir le journal *Window*, Vol. II, No. 3, 1992, pp. 21-24.

35. Il y a aussi des Arméniens Catholiques et des Arméniens Protestants.

**L'Église Arménienne Catholique :** A partir du XII Siècle, les arméniens vinrent en contact avec l'Église Romaine grâce à leurs liens avec les Croisés en Cilicie. Plus tard, dans le XIV Siècle, une activité "latinisante" menée par les Frères Franciscains et Dominicains, trouva un terrain favorable grâce à des "éléments libéraux de l'Église Arménienne". Toutefois, ce ne fut que plus tard, au XIX siècle, pendant la période Ottomane, que les Arméniens Catholiques devinrent un *millet*, une Église autonome affiliée au Catholicisme Romain. En 1831, une nouvelle constitution pour les chrétiens vivant dans l'Empire Ottoman reconnut l'existence de la Communauté Arménienne Catholique et autorisa légalement la formation de "la branche arménienne de Rite Catholique de l'Église de Rome, avec sa hiérarchie propre, ainsi que son Catholicos-Patriarche". Au commencement du XVIII siècle deux congrégations monastiques s'étaient établies: une à Venise et une à Vienne. Elles ont rendu un service inestimable à la littérature, aux lettres et à l'érudition arméniens, développant et enrichissant l'héritage religieux et culturel des Arméniens. op. cit. Nersoyan, pp. 25-28.

**Les Arméniens Evangéliques:** La Communauté Arménienne Evangélique fut officiellement reconnue par le Gouvernement Ottoman en 1846 après de "pénibles disputes" entre les autorités de l'Église et les "Réformateurs". On peut suivre les débuts du Protestantisme Arménien avec les activités des Missionnaires Américains qui déployèrent une mission agressive à travers l'Asie Mineure. Comme résultat de l'affiliation continue des Arméniens Evangéliques avec les organisations missionnaires américaines, plusieurs écoles et "collèges" furent établis dans la seconde moitié du XIX siècle. Pour une discussion plus détaillée sur les Arméniens Evangéliques voir Léon Arpee, *A Century of Armenian Protestantism* (New York : the Armenian Missionary Association, 1946).

## LA STRUCTURE FONCTIONNELLE DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

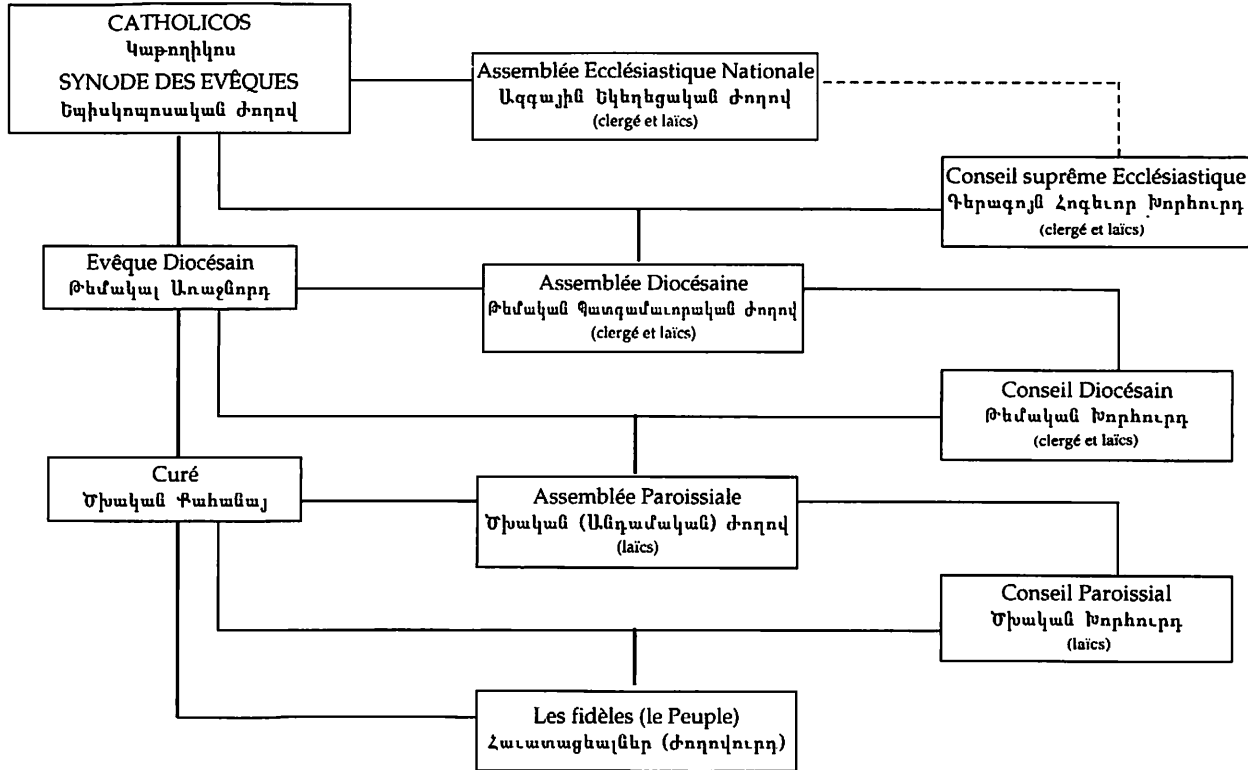
La structure fonctionnelle de l'Église Arménienne (fig. 2) est basée essentiellement sur les canons de l'Église Arménienne compilés à travers les siècles. Un des aspects les plus remarquables dans l'administration de l'Église<sup>36</sup> est son système de gouvernement par **conseils**, i.e. les normes

---

36. Il faut chercher la source des "normes" de la structure administrative de l'Église jusque dans les temps apostoliques. Remarquons qu'il y avait une structure quasi-organisationnelle dans le groupe des douze apôtres de Jésus-Christ peu définie, néanmoins présente. C'était un sous-système organisationnel doté d'une tâche et d'un but spécifique. Bien que les Ecritures ne fassent pas mention de l'aspect organisationnel des apôtres, leurs activités et leurs interactions soulignent bien l'existence de certains "normes". Par exemple, le groupe de douze avait un trésorier (Judas Iscariote) et une division "naturelle" de travail basé sur les talents et la personnalité de chacun. Matthieu était un receveur de taxes (employé du Gouvernement) et apparemment il était familier avec la gestion des affaires de ce temps. D'ailleurs, Matthieu "se tenait au bureau de la douane" lorsque le Christ l'aborda et lui demanda de le "suivre" (Matthieu 9:9). Ailleurs, nous lisons que Jésus "fait venir ses douze disciples et leur donna le pouvoir ..." (Matthieu 10:1) d'accomplir leur mission. Plus encore, nous voyons qu'il y avait certaines règles dans l'accomplissement des instructions de Jésus: "Les douze hommes furent envoyés ... avec des instructions". (Matthieu 10:5 ff). Par conséquent, nous voyons des traces de "bureaucratie" (comme le définit Max Weber) aussi loin qu'au temps de Jésus-Christ — i.e., a) recrutement et hiérarchie, b) division du travail, c) ensemble de règles.

Après que Jésus eut "laissé" les douze, la mission devait être continuée par les apôtres. Leur première tâche fut de choisir un remplaçant pour Judas. "... Quelques jours plus tard il y eut un rassemblement des croyants ... or ils en désignèrent deux hommes ... puis ils jetèrent les sorts et le sort tomba sur Matthias qui fut joint aux onze apôtres" (Actes 1:15ff). Il est bien intéressant que cette élection "démocratique" et la procédure de proposition indiquent encore une autre norme bureaucratique, à savoir "la promotion basée sur le mérite et les qualifications". À la longue, lorsque l'église fut transformé des croyants persécutés en une organisation institutionnelle, les règles, et les remontrances "des apôtres et des Anciens" (Actes 15:6) furent intégrées dans les livres des Canons des églises chrétiennes y inclus l'Église Arménienne. Un aspect significatif dans les Actes 15 est la tendance "conciliatrice" dans la procédure de prendre des décisions. Pour plus d'informations sur l'administration de l'Église Arménienne

Figure 2. Structure fonctionnelle de l'Église Arménienne



administratives, aussi bien que doctrinales, liturgiques et canoniques sont mises à point et approuvées par un conseil — une procédure collective et participatoire pour prendre des décisions. Le Conseil des Evêques (ou le Synod) est l'autorité la plus haute dans l'Église<sup>37</sup>.

La structure hiérarchique<sup>38</sup> de l'Église Arménienne se forme ainsi:

<u>Clérical</u>	<u>Laïque</u>
Catholicos <sup>39</sup>	Assemblée Ecclésiastique Nationale <sup>40</sup>
Evêque <sup>41</sup>	Assemblée Diocésaine <sup>42</sup>
Prêtre <sup>43</sup>	Assemblée Paroissiale <sup>44</sup>

À chaque niveau, la coopération du clergé et des laïques est au centre de la haute administration et du Ministère de l'Église.

Bien que l'Église soit exclusivement gouvernée selon les standards des Canons, néanmoins, dans la plupart des diocèses il y a certaines lois supplémentaires qui définissent plus particulièrement le rôle et les relations de chaque fonctionnaire de l'Église dans une région donnée.

---

voir Hratch Tchilingirian, *The Administrative Structure of the Armenian Church* (Thesis of California State University, Northridge, 1991), pp. 9-11. Pour une étude historique de la tradition canonique de l'Église Arménienne, voir Tiran Nersoyan, "A brief Outline of the Armenian Liber Canonum and its Status in Modern Times". *Kanon* (Jahrbuch der Gesellschaft für das Recht der Ostkirchen), Vienna 1973, pp. 76-86.

37. La plupart des églises traditionnelles sont aussi gouvernées par les mêmes principes, e.g. les Églises Orthodoxes d'Orient.

38. Il y a quatre Evêchés hiérarchiques dans l'Église Arménienne : le Catholicosat de tous les Arméniens à Etchmiadzin; le Catholicosat de Cilicie à Antilias, au Liban; le Patriarcat de Jérusalem et le Patriarcat de Constantinople. Chaque Evêché a ses propres juridictions ecclésiastiques.

39 Le premier sur l'échelle hiérarchique est le Catholicos, comme Evêque Suprême; Il exécute les décisions du Synod, donc il a un pouvoir exécutif. Son pouvoir est aussi interprétatif. Le Catholicos est secondé dans son travail par le Conseil Ecclésiastique Suprême (l'arme administrative du Synod) qui conduit l'administration générale de l'Église Arménienne à travers le monde. Le Catholicos est élu par une Assemblée Ecclésiastique Nationale composée de représentants laïques et des Églises Arméniennes, venus de toutes parts.

40. L'Assemblée Ecclésiastique Nationale (AEN) comprend des délégués laïques élus par les Assemblées Diocésaines des Diocèses de l'Église Arménienne. Chaque évêque est automatiquement membre de l'Assemblée. Le Catholicos, ou en son absence, le *Locum Tenens* — est *ex-officio* président de la AEN. Dans les derniers temps la AEN est seulement convoquée pour élire un successeur à un Catholicos décédé. La dernière AEN eut lieu en 1955 pour élire à Etchmiadzin Sa Sainteté Vazken I comme Catholicos de tous les arméniens.

41. Second sur l'échelle, est l'évêque qui est élu par le peuple et consacré par le Catholicos secondé par deux autres évêques (selon la pratique courante le Catholicos a le droit exclusif de consacrer les évêques). Un évêque est le fonctionnaire exécutif suprême dans son diocèse; il travaille en coopération avec le Conseil Diocésain (composé de membres laïques et du clergé) qui, à leur tour, sont élus par l'Assemblée Diocésaine de la région. L'évêque est le président *ex-officio* de toutes les organisations Diocésaines.

42. L'Assemblée Diocésaine comprend des délégués laïques élus par les Assemblées Paroissiales. Dans un Diocèse, chaque représentant de l'Église est automatiquement membre de l'Assemblée et le Primat du Diocèse est le président *ex-officio*.

43. Troisième sur l'échelle est le prêtre, qui est nommé par l'Évêque et accepté par l'Assemblée Paroissiale. Le prêtre de la paroisse est le président *ex-officio* de toute organisation Paroissiale. (Dans le cas des "prêtres monastiques", comme il en est à Etchmiadzin, Antillas, Jérusalem et Constantinople, ils sont sous la juridiction du Catholicos ou du Patriarche de l'Évêché donné).

44. L'Assemblée Paroissiale consiste en tous les membres redevables à telle paroisse dans tel diocèse. Le pasteur est le président *ex-officio* de l'Assemblée Paroissiale.

## CONCLUSION

En vue des réalités contemporaines en Arménie et dans le Diaspora, la question fondamentale que se posent les chefs du clergé et les laïques<sup>45</sup> est celle-ci: l'hierarchie est-elle prête à assumer le "rôle prophétique" dans la vie du peuple Arménien en cette heure critique de notre histoire, ou bien continuera-t-elle avec le status quo?<sup>46</sup> Le fait que l'Église Arménienne est une **église nationale**, ne nous décharge pas toutefois de notre responsabilité de prêcher les Bonnes Nouvelles de Jésus-Christ. Le cachet "Arménien" de l'église devrait seulement être le **contexte** du message et non pas le **contenu**.

---

45. Amitai Etzioni écrit, "plusieurs gens travaillant dans des organisations gouvernementales sont profondément déçus et aliénés de leur travail". Ceci s'applique également aux églises en général et à l'Église Arménienne en particulier. L'organisation, au lieu de servir la société, bien souvent devient son maître. La plupart des organisations publiques et privées sont des unités sociales bien complexes, ayant leurs propres objectives. "En plus de l'avant-dernière tâche de réaliser leurs buts, elles doivent assumer deux autres obligations si elles veulent survivre: 1) elles doivent maintenir le système interne et coordiner le "côté humain" (personnel/direction) et 2) elles doivent s'adapter et façonner l'environnement extérieur", voir Fred A. Kramer, *Perspectives on Public Bureaucracy*, (Boston, Little, Brown & Company, 1981), p. 5.

Concernant le fonctionnement de l'organisation, Max Weber fait une observation intéressante lorsqu'il écrit: "Les systèmes sociaux fondés sur l'autorité traditionnelle, tendent à être susceptibles à des considérations non pertinentes qui entravent l'approche rationnelle de toutes structures bureaucratiques présentes. Position, parenté ou des considérations personnelles peuvent dicter la sélection et l'utilisation du personnel et la distribution des ressources, et de ce fait, l'efficacité de la machine bureaucratique est grandement réduite. On peut dire que plusieurs juridictions publiques existent à l'intérieur même des structures de pouvoir traditionnel. Néanmoins, ceci n'est pas une raison pour que leurs bureaucraties fonctionnent nécessairement selon des notions préconçues de rationalisme et d'efficacité". Voir Cole Blease Graham, Jr. and Steven W. Hays, *Managing The Public Organization*, (Washington, D.C.: Congressional Press, 1986), p. 153.

46. La communauté Arménienne, particulièrement dans le Diaspora, suppose que le clergé doit se tenir à l'écart des "politiques communautaires" et se borner aux services religieux de l'Église. Toutefois, l'anticipation de la communauté s'avère être exactement le contraire. À part les nouvelles tendances dans les relations Arménie-Diaspora qui donnent à l'Église Arménienne un rôle non-défini, le clergé, constamment sous le patronage des laïques, est supposé être à l'avant-garde des efforts de perpétuation-de-la-Nation-Arménienne. Le soi-disant "front politique" arménien demande à l'Église d'être un contrat d'assurance pour la préservation de la langue arménienne, et ceci, comme un avertissement donné par Dieu. La liste de toutes ces espérances serait bien longue. L'Église Arménienne ne peut être uniquement le dépositaire de la Culture Arménienne. Il faut qu'elle soit une église vivante, pour une communauté également vivante, i.e. une "Assemblée des peuples de Dieu".



**ԱՌԱՋՆՈՐԴՈՒԹԻՒՆ ԳԱՆԱՏԱՅԻ**  
DIOCESE OF THE ARMENIAN CHURCH OF CANADA  
DIOCÈSE DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE DU CANADA  
615 Stuart, Outremont, Quebec, Canada H2V 3H2